



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 82 (1982), p. 151-156

Didier Devauchelle

Quelques souscriptions démotiques sur ostraca [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ?????????? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

QUELQUES SOUSCRIPTIONS DÉMOTIQUES SUR OSTRACA

Didier DEVAUCHELLE

Il arrive parfois que des papyrologues, publient des ostraca grecs qui comportent des souscriptions (ou des suscriptions) démotiques, négligent ces dernières⁽¹⁾. Ces courtes inscriptions ne sont pas d'une importance majeure, toutefois elles apportent à la version grecque une confirmation ou un complément. C'est pourquoi je me propose de publier les souscriptions démotiques d'ostraca que j'ai pu consulter directement ou dont la photographie m'a permis une lecture suffisamment sûre.

R. Rémondon⁽²⁾ avait publié, il y a presque trente ans, six ostraca provenant de Deir el-Médineh⁽³⁾ et deux de Karnak. Trois des premiers ont une souscription démotique inédite.

N° 1 (*BIFAO* 50, 1-2 et pl. 1); 5 oct. 256 av. J.C.; Pl. XXII, A :

1. 1 : 2 et 5 : grec; taxe du sel payée à Phanias par. atmou [...].
1. 3 : .]kt 1/2 (n) *hd hm³*^(a) (n) *h³t-sp* 29 ss *Dhwty-iw=w*^(b)
1. 4 : [n *h³t-sp*] 29 *ibd* 4 *šmw sw* 15^(c)
1. 3 : « .] 1/2 kite (pour) la taxe du sel^(a) (de) l'an 29; a signé Djehoutyiouou^(b)
1. 4 : [en l'an] 29, mois de Mésorè, jour 15^(c) ».

(a) Le montant payé, $\frac{1}{2}$ kite (= 1 drachme), et la date, 256 av. J.C., incitent à penser que le contribuable était une femme : cf. Shelton, *ZPE* 20, 35-9 et Bagnall, *Enchoria* 8, 1, 143-6.

⁽¹⁾ Ce n'est, cependant, pas toujours le cas : cf. par ex. Spiegelberg dans Meyer, *Griechische Texte aus Ägypten*, 1916; Spiegelberg dans Schubart et Kühn, *Aegyptische Urkunden aus den Staatlichen Museen zu Berlin* (= *BGU* 6), 1922; Spiegelberg dans Viereck, *Griechische und Griech.-demotische Ostraka d. Universit. ... Strassburg. ...*, 1923; Thompson dans Tait et Préaux, *Greek Ostraca in the Bodleian ...*, I et II, 1930 et 1955; Pestman et Bagnall dans Bagnall, Sijpesteijn et Worp, *Greek Ostraca ... Leiden ...*, 1980; *ASAE*

68, 89-101 et pl. I-IV. Pour un complément bibliographique, cf. Pestman, *Chronologie égyptienne*, p. 191-208; *Ostraca du Musée du Louvre*, I, à paraître à l'IFAO. Pour un travail semblable, mais fait pour les souscriptions grecques, cf. Bagnall, *Enchoria* 8, 1, 143-50.

⁽²⁾ *BIFAO* 50, 1-15 et pl. 1.

⁽³⁾ Le reste des ostraca démotiques provenant de Deir el-Médineh sera publié dans un volume des documents de fouilles de l'IFAO.

- (b) Je connais un scribe Djehoutyiouou qui est le second signataire d'une taxe du sel, à Thèbes, en l'an 246-5 av. J.C. : DOBM 5764, l. 3 : Wångstedt, *OrSuec* 27-8, 16-7 n° 11. Ce nom étant courant, le rapprochement reste, évidemment, hypothétique.
- (c) L'an 30 de Ptolémée II Philadephe, mentionné l. 1 dans le texte grec, fait référence à l'année financière et l'an 29, dans le texte démotique, à l'année régnale égyptienne : cf. Pestman, *Chronologie égyptienne*, p. 20.

Nº 2 (BIFAO 50, 2); sept. ou oct. 256 av. J.C.; Pl. XXII, B :

1. 1 et 2 : grec; taxe du sel (?) payée par Neχ. [.]
1. 3 :]hm³ ^(a) n h³·t-sp 29
1. 4 : [ibd 4 (?) šmw (?) sw 19 ^(b)

1. 3 : « ... pour la taxe du] sel ^(a) de l'an 29
1. 4 : ... l'an 29,] mois de Mésorè (?), jour 19 ^(b). »

- (a) La mention du sel dans la version démotique confirme l'hypothèse de R. Rémondon.
- (b) Si, à la suite de R. Rémondon, on accepte le rapprochement avec l'ostracon publié *supra*, il est possible de préciser la date de rédaction de celui-ci : 9 oct. 256 av. J.C. : cf. *supra* note (c).

Nº 3 (BIFAO 50, 2-3); 255-46 av. J.C.; Pl. XXII, C :

1. 1 et 2 : grec; taxe du sel payée à Phanias par Psemminis, 4 oboles.
1. 3 : P³-šr-Mn s³ Pa...?. (n) hd hm³ n h³·t-sp 29 ḥob·l (?) ḥ4l (?) . ?.
1. 4 : ḥs³l (?) ḥP³-di-Hr s³ Hr¹ n h³·t-sp 30 ibd 4 ḥb·t sw 29
1. 5 : s³ N³ḥt-?. . . ?.
1. 6 : ibd 4 ...?. [...]

1. 3 : « Pashermin fils de Pa. ?. (pour) la taxe du sel de l'an 29, ḥ4l (?) ḥoboles (?) . . . ;
1. 4 : ḥa signé¹ (?) ḥPadihor fils de Hor¹ en l'an 30, mois de Choiak, jour 29;
1. 5 : a signé Nakht. ?. . . ?.
1. 6 : le quatrième mois ...?. [...] »

- (a) On retrouve dans la version démotique, le nom du contribuable, Psemminis, mais il est suivi du nom de son père dont la lecture m'échappe.
- (b) Le fait que la taxe payée soit celle de l'an 29 et que le signataire écrive en l'an 30 prouve que, dans la partie grecque (l. 1), il n'y a pas de signe entre le λ (= 30) et le premier χ du mois de χοΐαχ; G. Wagner, qui a bien voulu regarder pour moi cet ostracon, confirme cette opinion.

Je ne connais pas la raison du décalage de quinze jours qu'il y a entre la rédaction de la partie grecque (6 fév. 255 av. J.C.) et la signature du premier scribe démotique (21 fév. 255 av. J.C.).

(c) La présence d'un second scribe est surtout fréquente dans les reçus de taxe du sel.

Samuel, Hastings, Bowman et Bagnall ont publié, dans l'ouvrage *Death and Taxes*⁽¹⁾, un groupe de soixante douze ostraca grecs thébains, dont certains comportent une souscription démotique qui avait été soumise au Pr. R.J. Williams; on peut, cependant, y apporter quelques compléments.

Nº 1 (p. 79-80 et pl.); 19 juil. 229 av. J.C. :

1. 1 à 3 : grec; taxe sur le sel et sur la laine payée par Tiges, 5½ oboles.
1. 4 à 6 : démotique; la l. 4 et le début de la ligne 5 résistent à une lecture suivie, mais la fin de la ligne 5 et la ligne 6 peuvent être lues : *sš Hr-sš-’Is-t* (l. 6) *sš Nbt-Mnḫ (?) (a) n hš-t-sp 18 ibd 2 šmw [sw 4]* : « a signé Horsaisis (l. 6) fils de Nakhtmontou (?) (a) en l'an 18, mois de Payni, [jour 4] ».

(a) Ce scribe, — le nom de son père est de lecture incertaine —, se retrouve, semble-t-il, comme souscripteur sur deux autres ostraca grecs (taxes du sel) : O. Gr. Brooklyn 12768/1648; Thèbes; 13 mai 241 av. J.C. (Préaux, *O. Gr. Brooklyn*, p. 17 sq); O. Gr. Leipzig Inv. 1022; Thèbes; 25 Août 234 av. J.C. (Uebel, *AfP* 19, 65-66).

Nº 8 (p. 83-4 et pl.); 1 sept. 46 ap. J.C. :

1. 1 à 7 : grec; reçu pour les taxes des digues et des bains payées par Phthou-[. ?].
1. 8 : *Pš-4-Mnḫ (?) hm* (a)
1. 9 : *sš Pš-. ?. sš [Pšy-kšl (?) (b)]*
1. 8 : « Pafedoumontou (?) le jeune (a)
1. 9 : fils de *Pš-. ?. ; a signé [Payka]* (?) (b). »

(a) Le nom du payeur conservé en démotique correspond bien aux traces du texte grec, mais je n'ai pu lire le nom de son père. L'absence d'article devant *hm* (ou ‘*»* « grand, aîné ») est surtout fréquente, à l'époque romaine : cf. *Enchoria* 11, sous presse.

Nº 25 (p. 96-7 et pl.); 13 nov. et 21 janv. 144 ap. J.C. :

1. 1 à 6 : grec; taxe sur les dattes payée par Petepsais.
1. 7 : *Pš-di-hrd* (a) : « Padikhered (a) ».

(1) *Ostraka in the Royal Ontario Museum*, I, 1971. Il n'y a pas de souscription démotique sur l'ostracon grec n° 16 : Bagnall, *Enchoria* 8,1, 150.

(a) L'écriture de ce nom est hésitante, comme d'un scribe malhabile, peu habitué à cette cursive. Deux collecteurs reçoivent le montant de cette taxe sur les dattes : Karouris et Petechespochrates (l. 1); l'un signe en grec, Karouris (l. 6), et l'autre vraisemblablement en démotique, Padikhered (l. 7); Padikhered serait une forme abrégée du nom Padikhonsoupakhered (en grec Πετεχεσποκηράτης). Tous deux ont des noms indigènes, mais l'un connaît le grec et l'autre seulement le démotique; il est, donc, intéressant de noter que ce collecteur d'impôts, chef des produits de la ferme de la métropole, ignorait la langue ou, du moins, l'écriture grecque. A ce propos, G. Wagner attire mon attention sur le cas de « Pétaus, fils de Pétaus, ou le scribe qui ne savait pas écrire » (H.C. Youtie, *CdE* XLI/81, 127-43).

N° 46 (p. 110-1 et pl.); 9 juil. 178 ap. J.C. :

1. 1 à 7 : grec; reçu de grains au nom de Pekusis.
1. 8 : *ibd* 3 šmw sw 16 sw ^(a) 1/2 1/12
1. 8 : « l'Epeiphl, jour 16, 1/2 1/12 (artabe de) blé ^(a) ».

(a) Sur cet ostracon comme sur le suivant (n° 47 *infra*) et le Do Amsterdam n° 6 (*infra*), l'écriture de *sw* « blé » ($\pi\nu\rho\sigma$) ne correspond pas aux graphies connues répertoriées par M. Malinine (*Kêmi* 11, 12), mais plutôt à *it* « orge » ($\kappa\rho\iota\tau\eta$).

N° 47 (p. 111 et pl.); 15 ? Août 178 ap. J.C. :

1. 1 à 7 : grec; reçu de grains au nom de Sentous.
1. 8 : *ibd* 4 šmw sw 22 (?) sw ^(a) w^c ^(b) 1/2 1/12
1. 8 : « Mésorè, jour 22 (?), une 1/2 1/12 (artabe de) blé ».

(a) Cf. n° 46 (a) *supra*.

(b) Le mot « un » est, ici, écrit en toutes lettres et non en chiffre, contrairement à l'habitude des scribes démotiques.

Bagnall et Samuel, dans le deuxième tome des *Ostraka in the Royal Ontario Museum*⁽¹⁾, ont étudié 117 ostraca grecs dont quatre ont une souscription démotique; seule, une d'entre elles⁽²⁾ sera examinée.

⁽¹⁾ 1976.

⁽²⁾ Les n°s 196, 201 et 227, d'époque romaine et

concernant les céréales, ont une souscription démotique trop effacée pour permettre une lecture assurée.

Nº 73 (p. 1 et pl.); Thèbes; 16 juil. 235 av. J.C. (a) :

1. 1 à 4 : taxe du sel payée par Psenamounis, 1 drachme.
1. 5 : *P³-šr-'Imn s³ Hr-s³-'Is-t lkt 1/2l (n) lhd¹ (?) h[m³]*
1. 6 : *l¹ h³-t-sp 11 s³ P³-?*.
1. 5 : « Pasherimen fils de Horsaisis, [1/2 kitel (pour) la taxe] du s[el]
1. 6 : [de] l'an 11; a signé *P³-?.* » :

(a) Depuis l'édition princeps, cette souscription a été réexaminée par R.S. Bagnall, *Enchoria* 8,1, 150, dont la lecture diffère peu de la mienne. La différence des dates dans la version grecque (an 12) et la version démotique (an 11) n'existe pas, l'an 12 étant l'année de paiement et, donc, de rédaction de l'ostracon, l'an 11, l'année de l'imposition.

Bagnall, Sijpesteijn et Worp, en publient 93 ostraca grec conservés dans trois collections d'Amsterdam⁽¹⁾, n'ont rencontré qu'un seul exemple de souscription démotique.

Nº 6 (p. 4 et pl. 1); Thèbes (?); deuxième siècle av. J.C. :

1. 1 à 7 : grec; reçu fragmentaire pour la livraison de blé.
1. 8 : *[s³]. ?. s³ .?. r sw (a) 13 1/2 1/4*
1. 8 : « [a signé]. ?. fils de .?. pour 13 1/2 1/4 (artabes de) blé (a) ».

(a) Pour la lecture problématique de *sw*, cf. *supra* O. Gr. Royal Ontario Museum n° 46 note (a).

G. Wagner a récemment publié, dans cette même revue, neuf ostraca provenant des fouilles du lac sacré du temple d'Amon de Karnak⁽²⁾; quatre d'entre eux ont un texte démotique.

Nº 877 (p. 255-6 n° 9 et pl. 53,5); 23 juil. 113 av. J.C.; Pl. XXII, D :

1. 1 à 4 : grec; reçu de blé d'Anchapis fils d'Harsiésis.
1. 5 : .?. *'(nb)-Hp sw 1/2*
1. 6 : *hr p³ .?. l¹s³ (?) Hr s³ Hr-s³-'Is-t n h³-t-sp 3-t*

⁽¹⁾ *Ostraka in Amsterdam Collection*, 1976; ces ostraca ont été achetés à Louxor.

⁽²⁾ *BIFAO* 80, 249-56 et pl. 52-53. Ces fouilles ont été entreprises par le Centre Franco-Egyptien

des Temples de Karnak. Je remercie vivement ses directeurs, le Professeur J. Cl. Goyon et Monsieur J. Cl. Golvin, de m'avoir permis de travailler sur la documentation démotique trouvée par ce Centre.

1. 5 : «. ?. A(nkh)apis 1/2 (artabe de) blé
1. 6 : pour . ?. ; a signé (?) Hor fils de Horsaisis en l'an 3 ».

Nº 878 (p. 250-1 n° 1 et pl. 52,1); 19 juil. 141 av. J.C. :

1. 1 à 5 : grec; reçu de blé « pour la couronne », taxe payée par Pamounis.
1. 6 à 8 : trois lignes de démotique très effacées qui ne peuvent être lues, même avec l'aide du texte grec.

Nº 883 (p. 255 n° 8 et pl. 53,4); 117-6 av. J.C.; Pl. XXII, E^(a) :

1. 1 : *h³·t-sp 54 r-rḥ=w r Ns-p³-wr(?) s³ P³-šr-?. . . ?..*
1. 2 : *ḥr p³ .?. r sṭ³ 1/4 r sṭ³ 1/8 r sṭ³ 1/4 'n sš Nḥt-Hr s³ P³-hb*
1. 3 : *sš P³-dt-Hr .?. r-ḥ·t p³ nty sš 'n h³·t-sp 54·t¹*
1. 4 : *sš 'Iy-m-htp s³ .?. r p³ dgm sṭ³ 1/4 r sṭ³ 1/8 r sṭ³ 1/4 'n n h³·t-sp 54·t*
1. 5 : *sš P³-šr-Mnḥ (?) 'r p³ dgm sṭ³ 1/4 r sṭ³ 1/8 r sṭ³ 1/4 'n n h³·t-sp 54·t*
1. 6 et 7 : grec; signataire.
1. 1 : « An 54, ce qu'on a attribué à Nespaour (?) fils de Pasher ..?..
1. 2 : concernant .?. à savoir 1/4 d'aroure soit 1/8 d'aroure (sa moitié) soit 1/4 d'aroure encore; a signé Nakhthor fils de Paheb.
1. 3 : A signé Padihor ..?.., conformément à ce qui a été écrit, 'en l'an 54¹.
1. 4 : A signé Imhotep fils de .?. pour le croton, 1/4 d'aroure, soit 1/8 d'aroure (sa moitié), soit 1/4 d'aroure encore, en l'an 54.
1. 5 : A signé Pashermontou (?) l'aîné, pour le croton, 1/4 d'aroure, soit 1/8 d'aroure (sa moitié), soit 1/4 d'aroure encore, en l'an 54».
1. 6 et 7 : grec : « Ptolémaios (a signé pour) un quart d'artabe de croton, 1/4 de croton, l'an 54».

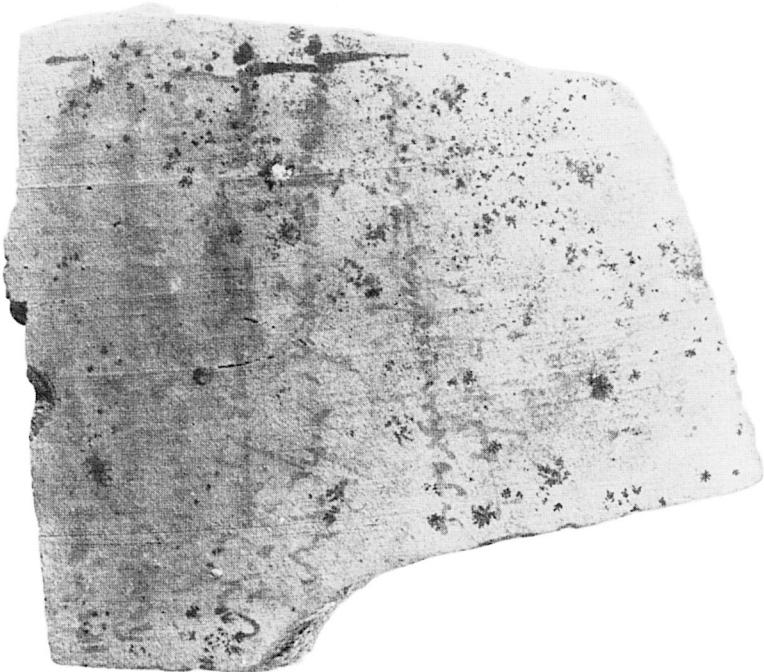
(a) Cet ostracon, comme les autres, est très effacé, mais la conservation de quelques éléments bien connus permet d'en deviner, plus que d'en lire une bonne partie. Il se rattache au groupe des ostraca qui commencent par la mention de l'année, suivie de la formule *r-rḥ=w r* : pour une bibliographie cf. Pezin, *Enchoria* 9, 143. La particularité de cet ostracon vient de la mention de *dgm* « ricin » dont je ne connais qu'un parallèle, le DO 6 publié par Thompson, *Theban Ostraca*, p. 47-8 et pl. 4, et de la présence d'un signataire grec (un seul autre cas, à ma connaissance, le DO 2, *ibidem*, p. 49-50 et pl. 4).

Nº 884 (p. 252 n° 3 et pl. 52,3); 29 juil. 125 av. J.C. :

1. 1 et 2 : suscription démotique, dont on ne peut, hélas, rien lire.
1. 3 à 7 : reçu d'eparourion payé par Chensephônychos.



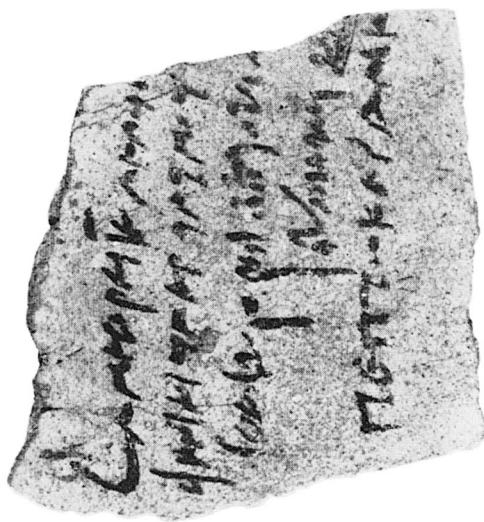
D. — OG K. LS 877.



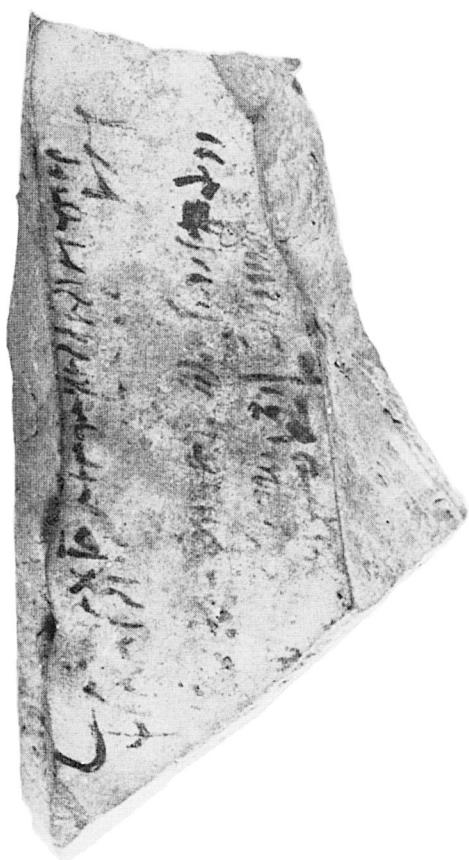
E. — OG K. LS 883 (cl. A. Bellod).



B. — OG IFAO D. el M. n° 2.



A. — OG IFAO D. el M. n° 1.



C. — OG IFAO D. el M. n° 3.